

COCU Mais le Ministère paie la chambre !

Les organisations ont été réunies une seconde fois par la Ministre de la Santé le 9 juillet pour entrevoir les suites à donner au troisième épisode de canicule qui sévit sur la France. La Ministre nous a informé que 6000 des 30 000 climatiseurs promis par Matignon ont été livrés dans les établissements ! Malheureusement la Ministre était dans l'incapacité de nous dire où ! De nombreux problèmes persistent sur les engagements financiers et les délais de prises en charge des commandes des climatiseurs. En effet, ceux qui auraient été commandés avant le 18 juin, ne feraient pas l'objet de prise en charge sur l'enveloppe de 100 millions, dispositif qui serait par ailleurs délétère et vécu comme une sanction pour les établissements ayant anticipé la canicule.

Bonne nouvelle, ou annonce en trompe l'œil (peut-être), la Ministre nous a informés d'une possibilité pour les agents qui le souhaiteraient de bénéficier d'une chambre d'hôtel climatisée payée par l'établissement. Nous laissons à chacun le soin de mesurer la faisabilité de cette mesure !

FO a interrogé à plusieurs reprises la Ministre sur l'attribution de la prime canicule qui avait été versée aux agents pour l'épisode de canicule de 2003. À chaque fois la Ministre a esquivé la question.

Dans le contexte que nous vivons actuellement dans la Fonction Publique Hospitalière, conditions de travail extrêmement dégradées, (manque d'effectifs et de lits), marqué hier par une fin de non-recevoir des revendications salariales des organisations syndicales, la gestion de cette crise prévisible depuis 2003 montre l'incapacité de ce gouvernement à répondre de manière coordonnée et anticipée aux réels problèmes du terrain.

Le Secrétariat Fédéral

Paris, le 9 Juillet 2026

Fédération des Personnels
des Services Publics et
des Services de Santé
Force Ouvrière

www.fo-publics-sante.org
fo.sante-sociaux@fosps.com
fo.territoriaux@fosps.com

Tél. : 01 44 01 06 00

153 - 155 rue de Rome
75017 PARIS